

DISCUSSIONS CONCLUSIVES

Busa

Maintenant voilà les points finaux: a) voir quelles sont les possibilités d'intégration entre les deux LEL, celui de Liège et celui de Gallarate; b) formuler les conclusions de nos travaux.

A propos du premier point, voilà les idées que je propose.

Entre les deux LEL il y a d'abord des différences et des coïncidences. Mais il y a aussi une large possibilité d'intégration, et, si vous êtes d'accord, en principe on pourrait inclure cela parmi les conclusions de notre séminaire.

Deuxièmement on pourrait faire une intégration fondée sur deux, non pas règles, mais plutôt paramètres, c'est-à-dire mesures de comparaison entre situations différentes, qui restent différentes. Avant tout étant entendu qu'on formule les lemmes latins en distinguant entre partie invariable et désinence, l'intégration est toujours possible. A notre formulation, il manque encore seulement la distinction des préverbes. Le deuxième paramètre, c'est de comparer les catégories des codes au moins morphologiques. Si les catégories sont les mêmes, bien que les codes soient différents, l'intégration est toujours possible.

Delatte

Nous sommes tout à fait d'accord. L'harmonisation des codes est toujours possible. Cela ne pose pas de problèmes.

Je crois d'ailleurs que nous avons les mêmes catégories grammaticales.

Busa

Nos catégories grammaticales sont seulement: flexion verbale, flexion nominale, mot invariable. Les mots invariables sont groupés en trois sous-groupes: quand il s'agit d'un nom propre, comme *Aron* par ex.; quand il s'agit d'une particule qui pourrait être aussi une préposition, et pour nous c'est

le cas de "cum" par exemple; et les autres invariables comme les adverbes, conjonctions etc.

Les autres catégories grammaticales n'ont pas résisté quand la forme est examinée isolée de tout contexte.

Par ex. établir qu'un mot est un substantif ou un adjectif est possible parfois, en dehors de tout contexte; mais la catégorie substantif-adjectif ne pourra jamais couvrir, en dehors de tout contexte, le domaine entier qu'elle devrait couvrir. Nos codes morphologiques sont: le degré, positif, comparatif, superlatif, la conjugaison ou déclinaison, régulières, irrégulières; le cas pour les noms; pour les verbes le mode et le temps; le genre ou la personne; puis une septième zone pour les variations graphiques et d'autres cas particuliers, par ex. les mots affixés par une enclitique. Les codes onomastiques sont dans une autre zone, et les codes d'homographie et de concordance sont aussi séparés en zones différentes.

Pour résumer, la distinction dans les lemmes entre partie invariable et désinence, si on y ajoute la distinction des préverbes, et les catégories des codes morphologiques sont les principales coïncidences de nos deux LEL. Les autres différences sont seulement de procédure, de finalité et d'emploi.

Alors on ne peut pas dire en absolu quel est le LEL le meilleur. Il faut déterminer: en fonction de quel but, en fonction de quelles machines et maintes autres choses, n'est-ce pas? Si vous êtes d'accord sur ce point, on peut l'inclure parmi les conclusions de notre séminaire.

Un autre point: le LEL est avant tout un instrument opérationnel. Il a deux buts pragmatistes: l'un, c'est la lemmatisation automatique (d'une façon ou de l'autre, comme analyse ou comme comparaison); l'autre, c'est la recherche de mots faux, de mots qui sont des erreurs. Car, quand on compare les mots d'un texte perforé avec un dictionnaire de machine, les mots qui ne s'y trouvent pas seront ou des mots légitimes à ajouter, ou des erreurs. Par ex. à Tübingen on va employer notre LEL aussi pour cela. Je demande d'inclure parmi nos conclusions aussi la suivante: la préparation d'un LEL oblige, en la permettant, à une systématisation de la langue latine bien plus poussée et bien plus complète qu'elle ne l'est aujourd'hui. Est-ce que vous êtes d'accord sur cela? A ce propos on est bien loin de l'idée d'une guerre entre technicisme et humanisme: les journalistes disent bien des bêtises sur ce sujet! Tous ceux qui ont travaillé à programmer pour l'ordinateur électronique, se sont aperçus que les connaissances du latin que nous avons jusqu'à présent ne sont pas suffisamment systématisées pour servir comme table dans un ordinateur. Beaucoup de grammaires et de dictionnaires tradi-

tionnels, dans les cas où on hésite et où on cherche une réponse, s'en passent, la sautent. Dans le Forcellini par ex. il y a des noms dont il ne donne pas le genre: mais si dans un LEL nous voulons admettre des noms sans genre défini, il faut introduire un code spécial pour eux, c.à.d. qu'il faut systématiser les exceptions et les doutes aussi. La méthode la plus constructive, pour faire avancer les recherches sur la langue latine, c'est de se condamner à programmer un dictionnaire latin de machine. Avec cela, nous avons terminé nos travaux.

Delatte

Je vous remercie, non seulement vous, mais tous les assistants de ce colloque. Vous avez fait le gros effort de parler en français pour nous, malheureux, qui ne connaissons qu'une seule langue. C'est une très grande peine que vous vous êtes imposée là et nous vous en sommes infiniment reconnaissants. A tous grand merci pour cela et pour votre hospitalité si généreuse.